

Inauguration COSEC

21 Novembre 2015

Monsieur le Député, Président du Conseil Départemental,

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Conseiller Départemental,

Monsieur le Président de la COVATI

Mesdames et Messieurs les Maires et élus, chers collègues

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations

Mesdames et messieurs, chers amis

Je me suis longuement posé la question s'il fallait ou pas maintenir cette inauguration au regard des tragiques évènements survenus il y a maintenant une semaine. Finalement je n'ai pas souhaité annuler car nous ne devons pas donner raisons à ces barbares. Nous devons leur montrer qu'ils ne nous mettrons pas à genoux. Par ailleurs nous retrouver ici autour d'un équipement où règnent la fraternité, le partage, la cohésion sociale, l'éducation, la mixité sociale et religieuse, bref tout ce qui doit fonder le socle de notre société est un symbole fort à mes yeux et pour cela je tenais à ce que nous soyons tous unis en ce jour.

C'est la deuxième année du mandat qui m'a été confié par les Issois et c'est le deuxième équipement sportif qui fait l'objet d'une inauguration.

En effet, après l'inauguration du terrain de tennis couvert en 2014, c'est aujourd'hui le COSEC qui est mis à l'honneur.

Je suis particulièrement ravi de vous accueillir aujourd'hui car ce projet me tenait à cœur. En effet le COSEC, construit en 1971, est un équipement sportif utilisé par un grand nombre d'associations et donc par un grand nombre d'Issois.

Je ne vais pas égrener les heures hebdomadaires d'occupation qui nous valent, cher Sébastien RISO, chaque année des réunions d'organisation du planning très périlleuses.

Car oui le COSEC est un équipement phare de la commune. A ce titre nous nous devons de lui apporter toute notre attention et je le dis d'ores et déjà, les travaux d'isolation que nous inaugurons aujourd'hui seront suivis par des travaux de réhabilitation des vestiaires afin que les associations utilisatrices puissent évoluer sereinement et dans d'excellentes conditions dans leurs différentes disciplines. Bien évidemment nous intégrerons la problématique d'accessibilité dans notre réflexion afin que le sport partout et pour tous ne soit pas qu'un simple concept à Is-sur-Tille.

Mais aujourd'hui, je vous le disais, c'est un réel plaisir de vous accueillir devant ce COSEC rénové. Et je me tourne immédiatement vers l'ensemble des acteurs qui ont participé à cette opération pour leur dire merci !

Merci pour le déroulement des travaux mais surtout merci pour le résultat. L'esthétique du bâtiment est exemplaire. Lors du choix des matériaux il était pressenti un visuel harmonieux mais je dois avouer que le résultat dépasse toutes mes espérances. Désormais le COSEC trône fièrement au milieu du Parc des Capucins et la structure vieillissante et peu attrayante n'est plus.

Au-delà de l'esthétisme, cette opération est exemplaire de par sa finalité. En effet la réflexion s'est axée sur le développement durable et la consommation énergétique. Ces travaux d'isolation par l'extérieur vont permettre une économie substantielle de nos dépenses de fonctionnement. Le Pays Seine et Tille, dont je salue la Présidente, Chère Catherine LOUIS, est une locomotive en matière de développement durable. L'ambition de notre territoire dépasse largement les objectifs qui avaient été fixés dans le cadre des lois dites du Grenelle de l'environnement. La ville d'Is-sur-Tille s'inscrit dans cette politique et prend sa part dans la volonté générale d'offrir à nos générations futures des conditions de vie acceptables.

La protection de l'environnement est l'affaire de tous, acteurs publics et privés. Chaque citoyen doit se sentir concerné par cette problématique mondiale. Car si l'action publique n'est pas accompagnée par une prise de conscience individuelle, alors je le dis ici devant vous chers amis, nous aurons perdu le pari. Il nous faudra assumer l'état de la planète que nous aurons légué à nos enfants.

Et cela commence par vous, utilisateurs du COSEC. Car s'il y a quelques semaines, l'équipement était flambant neuf, il ne l'est plus aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que visiblement certains sportifs trouvent indispensables de devoir se garer au plus près du bâtiment. Tellement prêt que l'un d'eux a embouti un panneau d'isolation !

Alors j'en appelle à vous chers présidents d'association, à vos adhérents, à tous les licenciés, marcher depuis le parking n'entravera pas vos performances sportives. Et si toutefois, il s'avère indispensable de s'approcher afin d'assurer une livraison ou autre, merci de nous signaler tout incident. Les assurances sont là pour couvrir les accidents. Le civisme commence par là.

Je sais que ce genre de comportement ne reflète pas le savoir vivre des sportifs. Bien au contraire, le sport véhicule d'autres valeurs comme la solidarité, l'effort, l'esprit collectif, le dépassement de soi, l'humilité et j'en passe. Pour cela vous devez bénéficier de structures adaptées et je tiens à vous réaffirmer ma volonté de mener un programme de réhabilitation pluriannuel des équipements sportifs de la ville d'Is-sur-Tille.

Le gymnase Anatole France, la piscine, les terrains de tennis extérieurs, les terrains de football, la salle de boxe, j'en oublie bien évidemment mais cela doit s'inscrire dans un programme ambitieux de rénovation et de remise à niveau.

Cela va mobiliser de l'argent, j'en suis conscient mais cela doit également mobiliser des partenaires et vous devez, chers amis financeurs, en être également conscients.

J'en reviens à ce qui nous réunit aujourd'hui. Je vais vous donner plus de détails sur cette opération. Je leur laisserai la parole tout à l'heure mais je tiens à remercier les entreprises CLAIR et MARCHAND qui ont assuré les travaux. Je tiens à remercier le maître d'œuvre, Monsieur Jérôme CHASSAIN, bureau d'étude « AMO BOURGOGNE FRANCHE-COMTE ».

Pour cette opération, mon plus grand plaisir est d'avoir pu bénéficier d'un savoir-faire local grâce à la société Myral qui a fabriqué l'ensemble des panneaux. Je laisserai le soin à Monsieur Sylvain BONNOT de nous en parler.

Le coût global de l'opération, y compris 18 000 € d'études et de missions annexes est d'environ 320 000 € TTC.

La commune a pu compter sur des partenaires financiers :

- Le conseil départemental à hauteur de 42 000 €.
- L'Etat, au travers de l'appel à projet « territoires à énergies positives » auquel a répondu le Pays Seine et Tille et qui a permis d'obtenir également une subvention de 42 000 €.
- L'état encore au travers de la DETR pour un montant de 75 800 €.
- Ces partenariats financiers laissent à la charge de la commune une somme d'un peu plus de 160 000 €.

Nous nous sommes retroussés les manches pour aller chercher ces subventions. Et pour cela nous avons pu compter sur le travail de nos agents municipaux. C'est un travail d'équipe mais une personne a tout particulièrement suivi cette opération au quotidien et le succès de celle-ci lui revient en partie, un grand merci à Fabrice FOUQUET, chef des services techniques.

Je vais laisser maintenant la parole et à l'issue des différents discours, nous nous retrouverons au quillier afin de partager le verre de l'amitié. Merci à M. Ludovic ROUSSELET, Président de cette association, de nous accueillir et de nous offrir une démonstration de son sport dans lequel Is-sur-Tille brille au niveau international.

Merci à tous d'être venus nombreux. Encourageons nos associations, encourageons nos sportifs, ils constituent la vitrine de notre ville et le berceau de la cohésion sociale.